



École Lajoie
Conseil d'établissement
Lundi le 26 mars, 18h30



Procès-verbal

Présents : Linda Méchalv Jonathan Lambin Dubois Frédéric Julien **Absent :** Pierre-Olivier De Serres
Philippe Dalpé Jean Pelland Marie-France Bertrand
Julie Lalande Catherine Charpentier **Invités :** Marguerite Nielly
Nicolas-Éric Marquis Victoria Cruz
Martine Lanoix Michèle Bessette

1. Accueil et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour : proposé par M. Nicolas-Éric Marquis et appuyé par M. Philippe Dalpé.

Suivi au procès-verbal du 31 janvier :

- Mme Linda Méchalv a informé M. Éric Lauzon de la demande du C.E. pour une surveillance sur le trottoir de la rue Outremont de l'école.
 - M. Nicolas-Éric Marquis va relancer le traiteur pour faire un sondage auprès des enfants sur leur appréciation.
3. Période de questions du public : pas de question du public. Invitée : Marguerite Nielly de la Fondation.
Informations de la fondation :
 - Compte bancaire : 24 000\$
 - Compte de dépenses à prévoir (projets enseignants) : 7 000\$
 - Cour d'école : 10 000\$ (en réserve)
 - Campagne de vente de chocolat va rapporter environ : 3 500\$ (2 500\$ de la vente de chocolat + 1 000\$ en contribution volontaire)
 - Les profits de la vente de chocolat iront pour la fête de fin d'année et la bibliothèque (2018-2019)
 - Projet super recycleur va débiter au mois de mai
 4. Adoption du procès-verbal du 31 janvier 2018 : proposé par Mme Catherine Charpentier et appuyé par M. Jean Pelland.
 5. Consultation – Critères de sélection pour la nomination d'une direction d'école (art.79 et 96.8, LIP) : proposé par Mme Marie-France Bertrand et appuyé par Mme Michèle Bessette. M. Pierre-Olivier De Serres demande d'ajouter un critère à la liste : "- comprend et respecte le rôle du conseil d'établissement tel que prescrit par la loi". C'est ajouté, mais avec discussion autour de la table sur son bien fondé. M. Philippe Dalpé demande des précisions sur le processus de mise en candidature d'une direction d'école.

6. Grille-horaire, grille-matières (art. 86, LIP) : proposé par Philippe Dalpé et appuyés par Jonathan Lambin Dubois. Le calendrier 2018-2019 a été présenté. Une mise au point est faite pour la journée pédagogique du retour du congé de Noël : elle est très utile pour la planification du travail des enseignants. Le service de garde ne sera pas ouvert les 24-27 et 28 août 2018 et il serait très important d'informer les parents en juin avant de quitter pour les vacances. L'ouverture du service de garde sera le 29 août, lors de la première journée de la rentrée scolaire 2018-2019. Seul changement pour la grille-matières, les maternelles auront maintenant 30 minutes d'éducation physique au lieu de 30 minutes d'art dramatique enseigné par un spécialiste. Après consultation auprès de l'équipe enseignants, il y a eu évaluation de différents scénarios concernant l'horaire de la journée et les périodes de récréations (espace, temps, disponibilités des élèves, plus value d'une récréation en après-midi) tant au primaire qu'au préscolaire. Si l'horaire du préscolaire était le même qu'au primaire, le coût serait moindre en surveillance au SDG. Avec le projet «Chaque jour je bouge», les élèves ont 3 fois 20 minutes d'activités supplémentaires par semaine. En mai et juin, les enseignants vont se pencher sur une façon de faire pour expérimenter une récréation en avant-midi pour le préscolaire. M. Frédéric Julien demande à la directrice d'informer les parents sur la réalité de la complexité d'une récréation en après-midi et sur les bienfaits de «Chaque jour je bouge» 3 x 20m/sem.
7. Comité sécurité routière, Trottibus : 152 personnes ont répondu au sondage Trottibus dont 102 se sont dits favorables à utiliser le service de Trottibus. 8 parents désirent s'impliquer dans le comité organisateur et 12 dans la promotion. Il faudrait aussi recruter des élèves de 5e et de 6e année pour être accompagnateurs avec les 31 parents qui se sont dits intéressés à être marcheurs (et 25 comme remplaçants). Le projet Trottibus sera vraisemblablement opérationnel au mois de mai. M. Jonathan Lambin Dubois souligne que ça serait bien de débiter le projet en même temps que sur le mois de l'activité physique qui aura aussi lieu en mai. Il est suggéré de donner à cette occasion une estampe aux élèves qui utilisent le Trottibus (ou qui viennent en marchant par eux-mêmes) pour encourager les bienfaits de venir à l'école en marchant. Sécurité routière sur Outremont : il y aura une rencontre prochainement avec la mairie pour discuter de la sécurité aux abords des écoles d'Outremont. -L'équipe d'enseignants a été consultée sur le sujet et s'est dite réticente à prendre la responsabilité de faire la surveillance routière. -La demande à la STM a été faite pour déplacer l'arrêt d'autobus sur Outremont. -Il a aussi été souligné qu'il serait important d'écrire un mot dans l'info-parents ainsi que des pancartes sur la clôture pour sensibiliser les parents à la sécurité routière aux abords de l'école. Pour le débarcadère sur Champagneur, la commission scolaire travaille fort avec la Ville pour déplacer le poteau et ainsi dégager d'autres places pour les autobus scolaires. -Le comité de parents pour la sécurité routière tente de trouver d'autres solutions.
8. Travaux : palestine, intercom, extérieur/briques, autres : l'insonorisation de la palestine va être faite fin avril et les casiers ont déjà été enlevés en prévision. -Toute l'école sera bientôt dotée du système de téléphonie IP. Pour les briques, les clôtures de sécurité seront enlevées cet été et, pour sécuriser les lieux il est prévu d'installer un grillage (filet) collé aux murs. Madame Méchalay informe qu'elle a fait une demande de prêt de matériels d'éducation physique pour la palestine en attendant les travaux d'agrandissement du gymnase qui commenceront possiblement fin 2019.
9. Informations du représentant au comité parents : absent.
10. Informations du service de garde : il y aura du décroisement pour les maternelles sous peu.

11. Varia : les sorties 2018-2019 seront à approuver au prochain conseil d'établissement. -Pour l'année prochaine, il y a possibilité de prendre deux locaux à Mary-Mag (aux Pitchounets) pour 2 classes d'accueil. Refaire un rappel pour le départ des élèves en vacances hâtives. L'assemblée générale de parents aura lieu le 6 septembre. Les prochains C.E. auront lieu les 2 mai et 6 juin 2018. Une mise au point a été faite sur les problèmes que l'école a eus pour faire parvenir par courriels les infos-parents de février et de mars. -La directrice s'excuse pour tous les inconvénients causés et elle assure que le nécessaire a été fait pour que ça ne se reproduise plus.

12. Levée de l'assemblée : 8h40